



COMMUNIQUE

Besançon, le 26 sept.-22

Le communiqué paru vendredi 16 septembre annonçant la fermeture du périscolaire de deux écoles de Besançon nous a choqué.

Comment une collectivité peut prendre une telle décision, laissant un week-end aux parents pour se retourner ?

Depuis plus de dix ans la FCPE a largement œuvré pour le périscolaire.

Il y a deux ans, la ville nous a expliqué explorer plusieurs hypothèses RH pour rendre la fonction d'animateurs plus attractive. Plusieurs pistes étaient envisagées. Les élues en charge du dossier nous ont expliqué à l'époque avoir embauché une chargée de mission pour mener l'étude.

L'année passée un groupe de travail semble avoir été réuni concernant le périscolaire, c'est ce que nous comprenons d'un message adressé le 14/09 qui invite à de nouveaux groupes de travail cette année. Nous n'avons pas été invités l'année passée et n'avons pas de comptes-rendus des travaux.

De plus, le collectif « Cantines en colère » avait fait un certain nombre de suggestion en octobre 2019. Ces propositions sont restées sans réponse. En ce qui concerne le sujet de l'encadrement, voici pour rappel ce qui était proposé :

- Améliorer les contrats des animateurs périscolaires afin de fidéliser les effectifs et réduire le travail lié aux nouveaux recrutements lors de chaque rentrée.
- Augmenter le nombre d'encadrants recrutés pour pallier les démissions ou non prises de poste constatées lors des dernières rentrées.
- Proposer aux enseignants ou aux ATSEM d'assurer la surveillance et l'accompagnement du temps périscolaire du midi sur la base du volontariat et rémunéré selon les conventions en vigueur, comme cela est pratiqué dans certaines communes. Cela pourrait permettre de mieux répartir les animateurs périscolaires sur les zones où il y aurait des besoins.
- Mettre en place des contrats avec des sociétés privées de service à la personne pour avoir du personnel seulement sur les créneaux horaires le nécessitant.

A notre niveau les avancées ne sont pas lisibles et elles ne le sont pas non plus pour les parents qui se voient fermer l'accueil périscolaire pour leurs enfants, se retrouvant alors sans solution de garde du vendredi pour le lundi.

Nous constatons les tensions sur le métier d'animateurs, comme partout en France, et nous constatons également que les statuts et les salaires des animateurs ne sont pas à la hauteur des attentes que la société met sur ces personnels.

Nous attendons des actions concrètes pour apporter un meilleur cadre éducatif aux enfants.

Contacts : Alice CNOCKAERT : 06 76 83 63 67

Isabelle CAUWET : 06 26 62 75 10